

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem, tenue le mardi, 30 janvier 2023, à 18 h 30, local 219, et à laquelle sont présents :

<i>Parents</i>	:Mesdames	Caroline Pelletier Ève Champagne Marie-Eve Croteau Audrey Marcoux
<i>Membres de la communauté</i>	:Madame Monsieur	Mélanie Bergeron Loïc Nadeau
<i>Personnel enseignant</i>	:Madame :Messieurs	Julie Côté Christian Guillemette Alain Ducharme
<i>Personnel professionnel</i>	:Madame	Élisabeth Dupuis
<i>Personnel de soutien</i>	:Madame	Frédérique Giroux
<i>Élèves</i>	:Madame :Monsieur	Élodie Martel Jordan Lefebvre
<i>Directeur</i> <i>Directrices adjointes</i>	:Monsieur :Mesdames	Hugo Brissette Isabelle Pinette Marie-Pier Boucher
<i>Sont absentes</i>	: Mesdames	Camille Grenier Élodie Martel Isabelle Pinette

1,00 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, madame Caroline Pelletier déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'établissement à 18 h 30.

1,01 PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

1,02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CE10-151-0123

Madame Audrey Marcoux propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1,03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022
CE10-152-0123

ATTENDU QUE Monsieur Hugo Brissette a fait parvenir à tous les membres du conseil d'établissement, dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem tenue le 19 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Guillemette que, conformément aux dispositions de l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit adopté tel quel.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- 1,04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2022
Aucun
- CE10-153-0123 2,00 APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES
La Sortie théâtre de la classe des DIM/DIP et la sortie à Québec de la classe des DIM/DIP sont proposés par madame Julie Côté et approuvé par madame Mélanie Bergeron.
- 3,00 CONSULTATION SUR LA RÉPARTITION DES RESSOURCES 2023-2024
Monsieur Hugo Brissette explique les principes et les critères de répartition des ressources au CSSBF, en s'appuyant sur le document soumis. Il recueillera les impressions et suggestions.
- 4,00 RAPPORT DU DIRECTEUR D'ÉCOLE
4.1 Bulletin; Rencontre de parents sera le 22 février 2023
4.2 Construction (État des fenêtres et leur garantie, soumission, salle de musculation, achats; Il y a 300 fenêtres qui ne sont pas couvertes par une garantie.
4.3 Soirée du 24 janvier pour les élèves et parents du Boisé;
4.4 Processus de consultation des services à l'élève.
- 5,00 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre du 11 janvier dernier, les parents demandent plus de transparence du service des transports. Il a été mentionné de l'insatisfaction des parents face à l'éventuelle fermeture de la classe des Petits pas.
(Trajets bus trop longs) Insatisfaction de certains parents sur les renforcements utilisés en classe. (confiseries, temps écran, etc.)
- 6,00 RAPPORT DES ÉLÈVES
Semaine Smarties, carnaval d'hiver. À venir : Mini-hockey, superbowl, St-Valentin et vente de roses.
- 7,00 RAPPORT DU PRÉSIDENT
Aucun
- 8,00 CORRESPONDANCE
Communication au sujet du projet Une pierre deux coups, un projet de pouponnière d'arbres. On mentionne qu'avec les nouveaux aménagements et les travaux à venir, il est difficile d'ajouter des arbres sur le terrain de l'école.
- 9,00 AUTRES SUJETS
9,01 QUESTIONS DES MEMBRES
Aucune question
- 10,00 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 19 h 55, madame Caroline Pelletier déclare levée la séance ordinaire du conseil d'établissement.

Caroline Pelletier, présidente

Hugo Brissette, directeur